

PROJET LIFE REVERS'EAU CHERAN

112 km²

de superficie

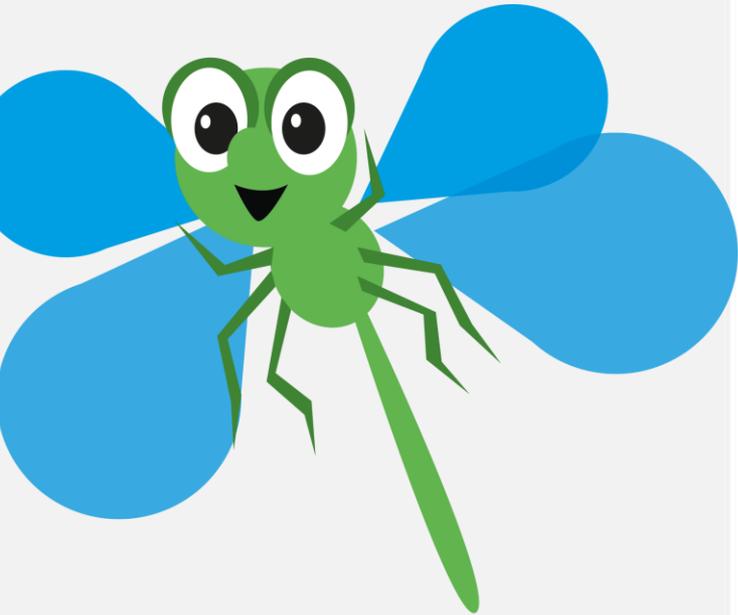
79 km

de cours d'eau

(Chéran et ses affluents)





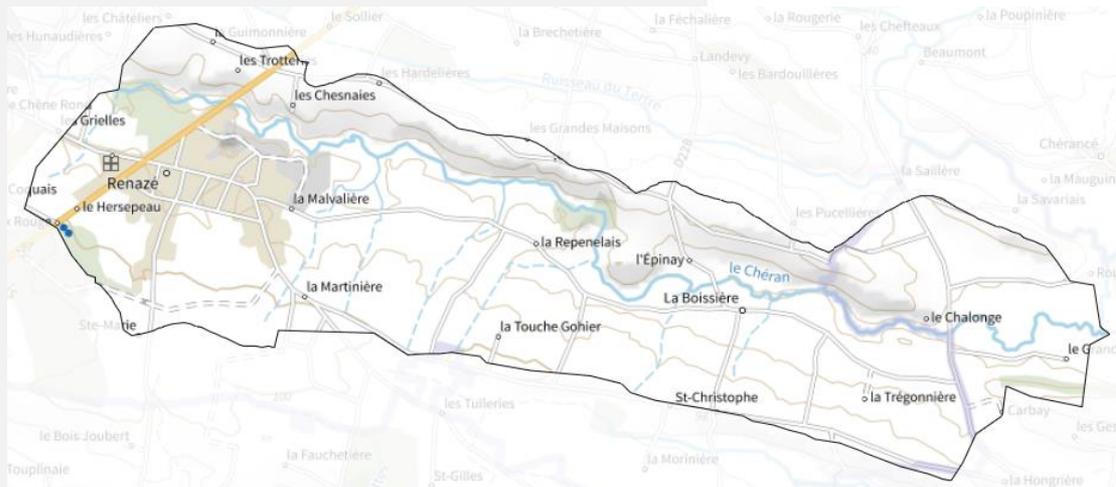


Pourquoi mettre en œuvre des actions ?

Chéran amont (des sources à Renazé)

Etat écologique : **Mauvais**

Pressions : Macro-polluants ; nitrates ; pesticides ; morphologie ; hydrologie



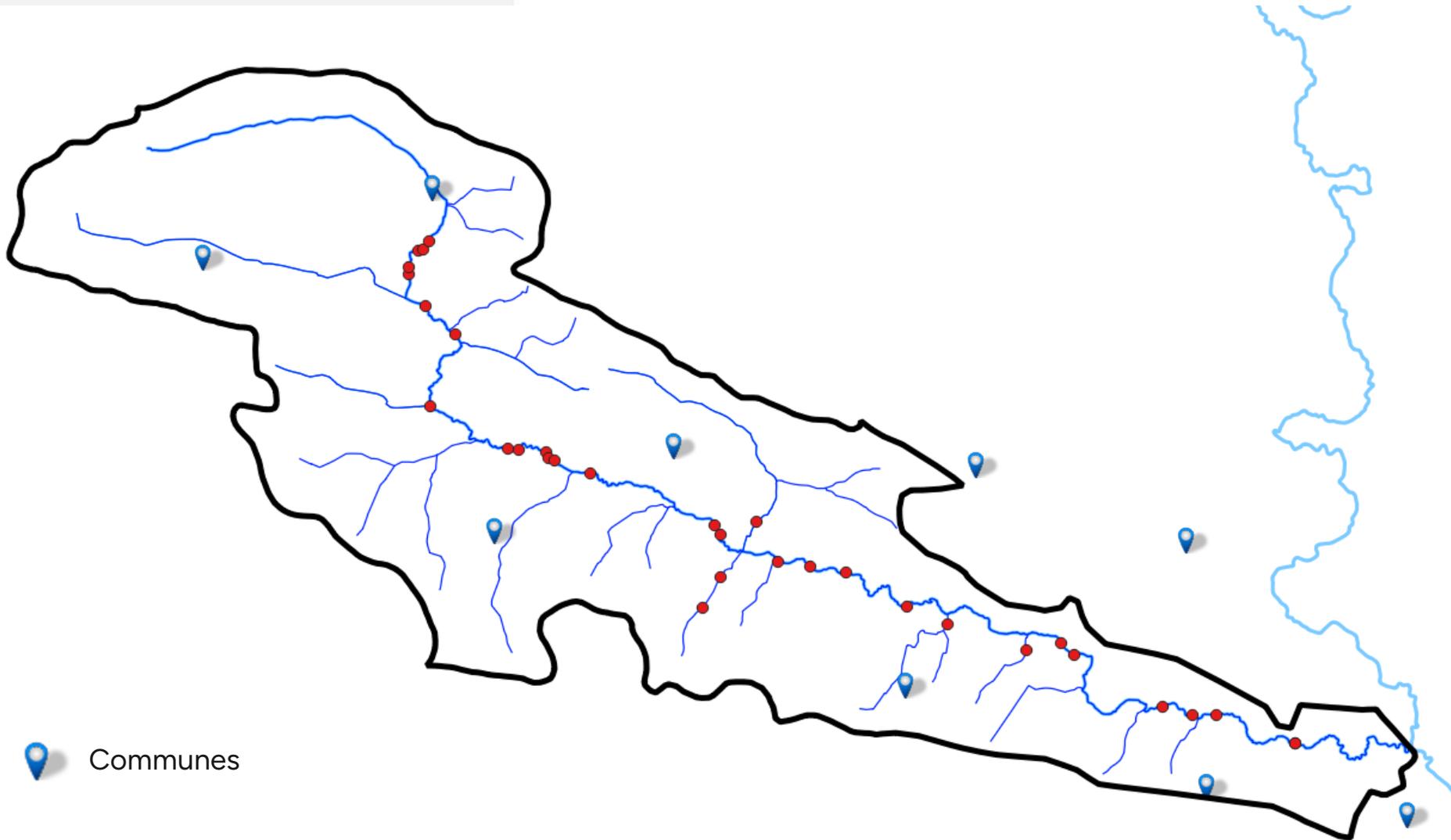
Chéran aval (de Renazé à la confluence avec l'Oudon)

Etat écologique : **Moyen**

Pressions : Macro-polluants ; continuité ; pesticides ; morphologie ; hydrologie

Continuité écologique

24 ouvrages



Morphologie du cours d'eau

Recalibrage des cours d'eau

Simplification du réseau hydrographique

Amont du Chéran : diminution du linéaire de cours d'eau de 17%



Photographies aériennes 1950



Congrier, Renazé, Saint-Saturnin-du-Limet

Photographies aériennes 2022



Maillage bocager



Quelles actions à mettre en œuvre ?

Actions à mener

Sensibiliser les habitants et élus

Restaurer les zones humides

Restaurer et créer des mares

Créer des zones tampons

Restaurer le bocage

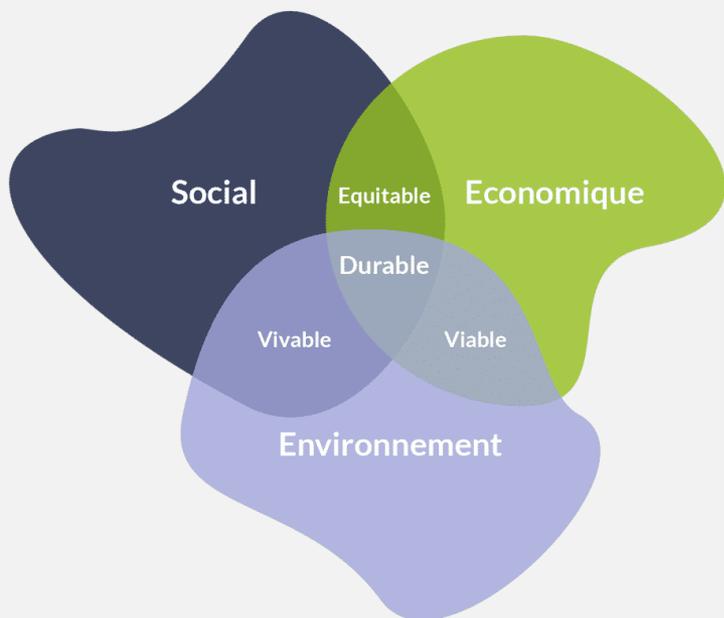
Restaurer les cours d'eau

Engager les agriculteurs à tester de nouvelles pratiques

Accompagner les communes dans l'infiltration à la parcelle (GIEP)



Quels
bénéfices
pour le territoire ?



✓ Résilience du territoire :

Anticipation, adaptation, réaction face au dérèglement climatique

✓ Economie financière à long terme :

Réduction des coûts liés aux catastrophes naturelles, diminution des coûts d'infrastructures, valorisation des services écosystémiques

✓ Amélioration du cadre de vie des habitants :

Amélioration de la qualité de l'eau et de l'air, îlot de fraîcheur, espace récréatif, bien-être mental, préservation du patrimoine naturel et culturel